



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

17/12/2012

Dossier complet le

17/12/2012

N° d'enregistrement

F05212 P007-1

1. Intitulé du projet

Extension d'un Bâtiment à usage d'Entrepôt sur la Zone Autoroutière de
Louverné (Rue de la Communication).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI HENRIELA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Etienne Buffet (Gérant)

RCS / SIRET

7 5 3 0 4 6 9 3 7

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

n°36

Extension d'une construction de type bâtiment
industriel. L'extension sera de 9898m².
Le bâtiment existant (13422m²) a déjà fait l'objet
d'une étude au cas par cas et a été dispensé de
l'étude d'impact.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de l'extension d'un bâtiment à usage d'entrepôt.
Les 2 cellules existantes ont pour exploitant : "POMPES SALMSON".
Le projet consiste à créer 2 cellules de stockage supplémentaires, mais
chacune de ces cellules aura un exploitant différent:
- la cellule n°3 de 5046m² n'a pas encore d'occupant, elle sera vide.
- la cellule n°4 de 4709m² sera exploitée par "MANN HUMMEL". Elle sera
soumise à déclaration sous la Rubrique 1510 (un dossier est en cours
d'élaboration).

4.2 Objectifs du projet

Constuire 2 cellules de stockage.

La Cellule n°3 sera louée, le futur exploitant n'est pas encore connu.

La Cellule n°4 est destinée à Mann Hummel, qui a besoin d'un entrepôt afin de réceptionner, entreposer et expédier des filtres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 7 mois, une fois que les autorisations administratives auront été obtenues.

La partie du terrain concerné par le projet sera terrassé (déblais/remblais) et l'extension sera édifiée dans le prolongement de l'existant.

Le chantier se limitera au foncier (61400m²).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de la Cellule n°2 n'est pas connue et ne peut être décrite.

La Cellule n°4 destinée à "MANN HUMMEL" permettra de réceptionner des filtres venant de différents pays européens, de les entreposer, de les étiqueter et de les redistribuer sur divers sites en France.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet soumis à demande de permis de construire et à déclaration sous la rubrique 1510 (ICPE) :

Le dossier de permis de construire sera au nom de la "SCI HENRIELA" (propriétaire).

Le dossier de déclaration sera au nom de "MANN HUMMEL" (exploitant).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Terrain	- 61400m ²
- Projet d'Extension (Entrepôt + Annexe 3)	- 9898m ²
- Extension des Voiries	- 4912m ²
- Hauteur Maxi	- 11,40m (acrotère)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹
Bd de la Communication ZA Autoroutière 53950 Louverné	Long. <u>48° 06' 05" N</u> Lat. <u>0° 43' 50" O</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ " Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ " Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les
règlements applicables à
la zone du projet

- Plan local d'Urbanisme datant du 15 décembre 2005.

Secteur UEC (zone d'activité)

- Règlement du Lotissement "Zone autoroutière 2" datant
du 9 juillet 2003.

- Loi sur l'eau datant de 2000.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

☐

Non

☒**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x	Le Projet d'extension sera connecté au réseau AEP du lotissement.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
	est-il excédentaire en matériaux ?		x	Les terrassements feront en sorte d'équilibrer les déblais / remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		x	Les terrassements feront en sorte d'équilibrer les déblais / remblais.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		x	Le terrain du projet d'extension est situé sur un lotissement destiné à la construction de bâtiments d'activité (zone UEC)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		x	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	x	Le terrain est destiné à la construction de bâtiments d'activité.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	x	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	x	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	x	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	x	☐	- Trafic routier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x	☐	- Trafic routier
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	x	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	x	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	x	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	x		Les cours du bâtiment seront éclairées la nuit, mais l'éclairage sera limité à la parcelle.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x		L'éclairage des autres bâtiments.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		x	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	x		- Les EP de toiture seront rejetées dans le bassin d'orage, puis en milieu naturel. - les EP de voiries seront traitées par des séparateurs hydrocarbures/débourbeurs avant d'être rejetée dans le bassin d'orage, puis au milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	x		- Les eaux vannes issues des sanitaires. - Déchets d'emballage : palettes, cartons, plastiques, déchets d'entretien.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		x	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		x	Le site abrite déjà une activité similaire et le terrain d'assise est voué à accueillir des bâtiments à cet usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

D'autres bâtiments d'activité du même type sont présent sur le terrain et sur le lotissement. Ils engendre également du trafic routier, des émissions lumineuses et des rejets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce projet d'extension.

Il s'agit de l'édification de 2 Cellules de Stockage sur un terrain situé dans un lotissement prévu à cet effet.

De plus :

- Le projet est soumis à Déclaration sous la rubrique 1510 (ICPE) qui ne demande pas d'étude d'impact.
- Le terrain est situé sur un lotissement qui a fait l'objet d'une "Loi sur l'Eau". Tous les équipements de la zone sont prévus pour accueillir ce type d'activité (bassin tampon pour les EP, réseau EU, alimentation ELEC, TEL, GAZ..., voirie lourde pour les poids lourds).
- L'environnement proche est constitué de bâtiments d'activité dont l'impact environnemental est similaire.

Pour toutes ces raisons, il ne nous semble pas que la construction et l'activité qui lui est liée ai un impact sur le voisinage.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à **Saint Berthevin**

le **12/12/12**

Signature

